

Accueil > Économie > Conjoncture

La France reste vice-championne des prélèvements obligatoires en Europe

Par **Julien Da Sois**

Publié il y a 1 heure, mis à jour il y a 47 minutes



Écouter cet article

00:00/03:48

L'Hexagone reste à la première place dans la zone euro, précise une étude de Fipeco.

Le constat est connu, et il se confirme d'année en année. En Europe, la France demeure l'un des pays dans lesquels les prélèvements obligatoires sont les plus importants. Elle se hisse même au sommet du classement en zone euro, et en deuxième place dans l'UE - derrière le Danemark -, selon une étude du site spécialisé Fipeco, publiée mardi.

Ce travail s'appuie sur les données d'Eurostat, et révèle de fortes disparités entre les pays. Au total, en 2021, le taux des prélèvements obligatoires en France - qui inclut les impôts, les taxes et les cotisations sociales - représentait 47% du PIB, selon Eurostat. Soit 4,8 points de plus que la moyenne de la zone euro (42,2%) et 4,6 points de plus que l'Allemagne (42,4%). L'Hexagone reste toutefois 1,8 point en deçà du Danemark, dont le taux s'établit à 48,8%.

À lire aussi | [La France est-elle «championne du monde» des prélèvements obligatoires ?](#) 🦉

Prélèvements obligatoires : la France, en deuxième place en Union européenne

Toutefois, l'écart entre la France et les autres pays européens se réduit. *«Ces écarts ont diminué par rapport à 2020 où ils étaient de 5,9 points avec la zone euro et de 6,4 points avec l'Allemagne»*, note l'étude de Fipeco, site fondé par François Ecalte, ancien magistrat à la Cour des comptes et expert des finances publiques. Le resserrement est encore plus significatif si l'on observe les chiffres de 2017 : l'écart était respectivement à l'époque de 6,9 et 7,6 points.

Des taxes importantes sur les produits de consommation

Dans le détail, si la France reste au-dessus de presque tous ses voisins européens, c'est en grande partie en raison des impôts sur la production que l'État collecte. *«Les impôts sur la production, qui forment un ensemble hétérogène, restaient la principale source d'écart entre les taux de prélèvements obligatoires en France et dans la zone euro en 2021»*, note Fipeco. Ils représentaient 4,5% du PIB dans l'Hexagone en 2021, soit 2,2 points de plus que la moyenne de la zone euro, et 3,5 points de plus que l'Allemagne.

Dans le même temps, la baisse de ces impôts sur la production - ils représentaient 5,2% du PIB en 2020 - explique en grande partie la convergence fiscale entre la France et ses voisins européens. La baisse des impôts sur les bénéfices des sociétés en 2021 - désormais *«du même ordre de grandeur que celui des autres pays de la zone euro»*, note Fipeco - est le deuxième facteur.

L'étude du site d'informations sur les finances publiques constate par ailleurs que la France reste assez largement au-dessus de ses voisins européens concernant les impôts sur la consommation : 12,3% du PIB en 2021 contre 11,1% en zone euro et 10,1% en Allemagne. *«Cela tient assez peu à la TVA, dont le poids n'était que légèrement supérieur en France (de 0,2 point par rapport à la moyenne de la zone), et bien plus aux taxes spécifiques à des produits particuliers (écart de 1,0 point de PIB avec la moyenne de la zone euro) : énergie, tabacs, alcools, assurances etc.»*, explique l'étude.

Quant aux impôts sur les revenus des ménages, leur poids a augmenté en France avec la hausse de la CSG en 2018. Il se situe désormais à un niveau comparable à celui de la moyenne européenne (9,4% en France contre 9,7% en zone euro). *«L'impôt sur le revenu au sens strict reste cependant bien plus faible en France (3,3 % du PIB)»*, souligne Fipeco. Enfin, si *«le poids des cotisations sociales a nettement diminué en France ces dernières années»*, il continue à expliquer une part non négligeable de l'écart fiscal entre l'Hexagone et le reste de la zone euro (1,3 point). À noter qu'il est désormais largement inférieur à celui de l'Allemagne (15,5% contre 17,6%).